

# DIJON

## *métropole*

LE MAGAZINE D'INFORMATION • PRINTEMPS-ÉTÉ 2025 #70

SPÉCIAL TRAM

23

**RAISONS D'ÊTRE HEUREUX  
DE VIVRE ICI** ❤️

+

**UNE TROISIÈME LIGNE DE TRAM !  
LES CLÉS DU PROJET**

*metropole-dijon.fr*

# Décisions métropolitaines

Lors des dernières assemblées de janvier et mars, les élus de la métropole, réunis en conseil ou en bureau métropolitain, ont voté de nombreuses décisions qui façonnent le développement du territoire, améliorent le cadre de vie des habitants des 23 communes et renforcent les services publics locaux. Ces mesures concernent notamment l'aménagement urbain, les mobilités, le développement économique et les actions de solidarité.

## Travaux embellissement et entretien

Un grand nettoyage du canal de Bourgogne a débuté en mars au port de Dijon sous l'égide de Voies navigables de France (VNF) afin de retirer 5 000 mètres cubes de sédiments. Objectifs : limiter la prolifération des plantes invasives et améliorer la navigation. Ce chantier, d'un montant de 1,3 million d'euros, bénéficie d'une subvention de 350 000 euros de Dijon métropole. • À Longvic, le chemin de la Noue, voie privée appartenant à la CCI métropole de Bourgogne, fera l'objet d'aménagements pour améliorer l'accès à l'École des métiers – Dijon métropole et optimiser la circulation des piétons, cyclistes et automobilistes. Dijon métropole, en tant que gestionnaire de la voirie, investit 100 000 euros dans ce projet, dont le montant total s'élève à 943 500 euros.



## Des logements pour tous

Dijon métropole soutient activement la création de logements accessibles aux personnes à faibles revenus, notamment ceux financés par le prêt locatif aidé d'intégration, qui représentent environ 30% des nouveaux logements sociaux annuels. La métropole expérimente un soutien financier de 5 000 euros par logement versé à l'association Habitat et Humanisme de Côte-d'Or, sous réserve du respect de critères spécifiques. / Dans le cadre de l'initiative « Logement d'abord », Dijon métropole a mis en place un outil de suivi des sans-abris en partenariat avec l'association Action Tank Entreprise et Pauvreté, subventionné à hauteur de 20 000 euros. Elle finance également le programme « SpoT à Toit » de l'association SEDAP à hauteur de 13 500 euros, afin de favoriser l'accès au logement des personnes sans domicile confrontées aux addictions.



## Mobilités facilitées

Dans le cadre de son engagement en faveur de la mobilité douce, Dijon métropole prévoit trois aménagements cyclables majeurs en 2025-2026, incluant la liaison Dijon-Fontaine-lès-Dijon-Ahuy (1,2 millions d'euros), une passerelle sur l'avenue Jean Jaurès à Dijon (1 million) et l'aménagement de la rue de l'ingénieur Georges Stephenson à Dijon (1 million). / Le service de transport DiviAccès, dédié aux personnes à mobilité réduite ne pouvant emprunter le réseau Divia « classique » Bus&Tram, fait l'objet d'une révision récente de son règlement. Les élus ont approuvé de nouvelles dispositions concernant les critères d'éligibilité, les délais de réservation et les modalités de prise en charge, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet.

## Eau précieuse

Le contrat de délégation du service public de l'eau potable du sud dijonnais, signé avec Suez, prévoit des travaux pour sécuriser et améliorer l'approvisionnement en eau de Fénay, pour un montant estimé au départ à 669 400 euros. Cette solution a engendré des coûts supérieurs aux prévisions. Afin de financer la seconde phase des travaux et garantir une alimentation en eau fiable, Dijon métropole a décidé d'abonder le budget de 105 000 euros.

## Priorité santé

Reconnue d'utilité publique depuis 1913, la fondation Clément Drevon finance la recherche médicale et assiste les malades. L'an dernier, elle a financé 12 projets pour un total de 300 000 euros, dont 50 000 euros provenant de Dijon métropole. En 2025, la collectivité accorde une subvention de 100 000 euros pour soutenir l'expansion des activités de la fondation.